

FORMULE 6B : RAPPORT DU (DE LA) PRÉSIDENT(E) DE CONFÉRENCE

[Titre]

RAPPORT DU (DE LA) PRÉSIDENT(E) DE CONFÉRENCE

Une conférence préparatoire à l'audience a été tenue sur cette question le [date].
[Nommez les personnes et leurs fonctions] y ont assisté.

Ententes

Les parties conviennent que les faits suivants peuvent être présumés exacts aux fins de l'audience:

[énumérez les faits]

Les parties conviennent d'un commun accord que les documents suivants peuvent être admis à l'audience:

[énumérez les documents]

Directives et ordonnances

Les motions non réglées et les dates auxquelles elles seront entendues sont les suivantes:

<u>Numéro</u>	<u>Nature de la motion</u>	<u>Date de l'audience</u>
---------------	----------------------------	---------------------------

1.

Les motions suivantes seront entendues à l'audience :

<u>Numéro</u>	<u>Nature de la motion</u>	<u>Durée approximative des observations</u>
---------------	----------------------------	---

1.

À l'exception des renseignements qui seront communiqués après la conférence, la divulgation est maintenant complète [ou sera terminée d'ici le (date)].

Les documents suivants seront remis avant l'audience:

<u>Numéro</u>	<u>Description</u>	<u>Partie préparant le dossier</u>	<u>Date de remise</u>
---------------	--------------------	------------------------------------	-----------------------

1.

Le sous-comité d'audience peut/ne devrait pas [biffer la mention inutile] les examiner avant l'audience.

Les observations écrites et les recueils de textes à l'appui qui suivent seront remis avant l'audience:

<u>Numéro</u>	<u>Description</u>	<u>Partie préparant le dossier</u>	<u>Date de remise</u>
---------------	--------------------	------------------------------------	-----------------------

1.

Le sous-comité d'audience peut/ne devrait pas [biffer la mention inutile] les examiner avant l'audience.

L'audience devrait débuter le [date] et durer [nombre] jours(s).

L'horaire proposé pour l'audience est le suivant:

<u>Date</u>	<u>Motions/Observations/Témoins</u>	<u>Durée approximative</u>
-------------	-------------------------------------	----------------------------

Les témoins seront disponibles le jour prévu pour leur témoignage et les jours suivants. Aucune autre affaire ne devrait être traitée pendant l'audience.

Autres questions

[Indiquez toute autre question dont les parties devraient être au courant.]

Les parties doivent tenir compte des dispositions du paragraphe 6.03 (4) concernant l'avis de changement à une directive donnée à une conférence préparatoire à l'audience et du paragraphe 6.03 (5) concernant la nécessité d'informer le (la) président(e) de conférence de toute circonstance qui aurait une incidence importante sur la tenue de l'audience.

[Date]

[Signature du (de la) président(e) de
conférence]

Destinataires: [avocats des parties]